

Division des Personnels  
Bureau du premier degré  
public

Affaire suivie par  
Laetitia Giraud  
Téléphone  
04 74 45 58 86  
Télécopie  
04 74 45 58 99  
Courriel  
ce.ia01-diper@  
ac-lyon.fr

10 rue de la Paix  
BP 404  
01012 Bourg-en-Bresse  
CEDEX

Bourg-en-Bresse, le 14 juin 2019

L'inspectrice d'academie-directrice académique  
des services  
de l'éducation nationale de l'Ain

à

Mesdames et Messieurs  
les Professeurs des écoles stagiaires  
au 1<sup>er</sup> septembre 2019

(lauréats du concours 2019)

Madame, Monsieur,

Vous serez nommé(e) au 1<sup>er</sup> septembre 2019 en qualité de Fonctionnaire Stagiaire Etudiant dans le département de l'Ain.

Vous êtes cordialement invité(e) à participer le :

**Mercredi 26 juin 2019 de 10h00 à 12h00**

**à l'ESPE - Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education – Amphi Emile Bouquet  
40 rue Général Delestraint 01000 BOURG-EN-BRESSE**

à une réunion d'information relative aux modalités d'affectation.

Les affectations seront prononcées après la tenue d'un groupe de travail paritaire le 2 juillet 2019. Les affectations seront examinées au vu de la fiche de vœux que vous aurez à renseigner.

A cet effet, toutes les informations utiles seront mises en ligne d'ici le **21 juin 2019** sur le site de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain\*, concernant :

- les modalités d'affectation (notice explicative d'affectation, fiche de vœux, et rang de classement)
- la liste des postes,
- le dossier de prise en charge administrative et financière,
- le parcours de scolarisation à l'ESPE de Bourg-en-Bresse accompagné d'un courrier

Vous aurez la possibilité de déposer le dossier administratif et financier ce jour-là, ou de l'adresser par voie postale à l'adresse indiquée dans le timbre ou de le déposer à la DSDEN de l'Ain avant le **lundi 8 juillet 2019**.

La fiche de vœux est à adresser **impérativement** pour le **jeudi 27 juin 2019** par courriel à la Division des Personnels. Un accusé de réception vous sera envoyé. En l'absence de réception de cette fiche de vœux dans le délai imparti, vous serez affecté(e) en fonction des postes restés vacants. Le résultat d'affectation sera consultable dès le mardi 2 juillet 2019 sur le site de la DSDEN de l'Ain, après le groupe de travail paritaire.

Vous êtes également convié(e) à une réunion pédagogique le :

**Mercredi 3 juillet 2019 à 10h00 à l'EREA Philibert Commerson –  
1250 chemin de la Chagne – 01000 Bourg-en-Bresse**

Je vous informe d'ores et déjà qu'un temps de travail avec les pôles de formations et les écoles d'affectation est envisagé les 4 et 5 juillet 2019. Il vous est demandé de bien vouloir vous rendre disponible à ces dates. Toutes informations utiles à ce sujet vous seront données le 3 juillet 2019.

La date de la réunion institutionnelle d'accueil est prévue le **mardi 27 août 2019 au matin**. Le lieu et horaire vous seront précisés ultérieurement.

Je vous remercie de votre attention.



Marilyne Rémer